

## Rencontre avec Odile Bordier, Présidente d'Elisfa

Interview parue dans le journal du Parlement le 1<sup>er</sup> octobre 2025



**« Par notre action, nous créons du lien social et familial dans tous les territoires de France »**

À l'heure où les politiques sociales se recomposent, où les métiers du secteur peinent à recruter et où les structures associatives font face à des défis budgétaires et institutionnels majeurs, Elisfa se positionne comme un interlocuteur clé, jouant un rôle essentiel dans la cohésion des territoires et l'accompagnement des publics fragiles... Sa Présidente, Odile Bordier, revient sur les enjeux de la branche, les priorités du syndicat et les messages qu'elle souhaite porter auprès des Décideurs publics...

### Qu'attendez-vous des Municipales 2026 ?

Nous sommes des acteurs incontournables sur le terrain vis-à-vis des équipes municipales ou départementales. Si nous n'avions pas de bonnes relations avec elles, nul doute que nous aurions beaucoup plus de mal à exister, car n'oublions pas qu'elles représentent l'un des financeurs principaux, pour ne pas dire le principal. L'enjeu des Municipales est donc de démontrer que notre action sociale, économique et démocratique s'inscrit véritablement au cœur de leurs projets.

### Comment adaptez-vous votre accompagnement aux réalités contrastées entre zones urbaines et rurales ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, les zones urbaines ont en réalité au moins autant de difficultés que les espaces ruraux...

Concernant le support que nous apportons aux employeurs, nous sommes là pour les écouter, leur proposer des solutions et des conseils, souvent d'ordre juridique, afin qu'ils puissent exercer leur rôle sereinement et dans les meilleures conditions. Mais j'aimerais rappeler que dans la mesure où nous sommes dans un cadre associatif, ce sont avant tout des bénévoles.

Syndicat employeur du lien social et familial

Centres sociaux et socioculturels,  
Établissements d'accueil de jeunes enfants,  
Associations de développement social local, Espaces de vie sociale

18/22 avenue Eugène  
Thomas 94276  
Le Kremlin-Bicêtre Cedex

Tél. : 01 58 46 13 40

[elisfa@elisfa.fr](mailto:elisfa@elisfa.fr)

[www.elisfa.fr](http://www.elisfa.fr)

### **Qu'en est-il plus exactement des partenariats avec les collectivités, la Cnaf ou la DGCS ?**

Le financement est le nerf de la guerre. On contractualise sur un programme, des moyens, un calendrier et sur une équipe de professionnels. Cela permet aux bénévoles, à la gouvernance de l'association ou au Groupe de pouvoir mener leur action de manière plus apaisée, au lieu de se dire constamment : « *Vais-je pouvoir payer mes salariés ? Pourrai-je encore à accueillir des enfants dans la crèche ou vais-je pouvoir continuer à recevoir tous les mercredis, des jeunes, dans mon centre de loisirs ?* ». C'est précisément le conventionnement avec la ville qui permet d'alléger cette pression.

### **La question de la revalorisation salariale a pu aboutir avec l'avenant 10-22 de la Convention Collective nationale Alisfa...**

La revalorisation salariale a effectivement été actée depuis presque deux ans, via cet avenant que vous évoquez. Cependant, sa mise en œuvre a contraint certaines structures à mobiliser des ressources supplémentaires. Dans le secteur des crèches par exemple, nous avons pu, après plusieurs mois d'échanges avec les Ministres successifs et la Cnaf, obtenir un financement complémentaire qui a permis de couvrir presque entièrement l'augmentation de salaire. Ce n'est pas le cas en revanche en ce qui concerne le secteur des centres sociaux ou des associations de développement social local (ADSL).

Or, sans financement supplémentaire, certaines structures ont été confrontées à des difficultés. Toutefois, personne ne conteste cette augmentation de la rémunération qui est d'autant plus justifiée qu'elle a permis, dans certains cas, de faciliter et de fluidifier le recrutement.

### **Comment Elisfa travaille-t-il à renforcer l'attractivité de la branche, notamment dans un contexte de tension sur les métiers du social et de la petite enfance ?**

Plusieurs actions sont menées... Cette revalorisation salariale tout d'abord, que nous avons évoquée constitue un premier élément d'attractivité. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, elle a entraîné une augmentation de la masse salariale de pas moins de 8%, ainsi que le démontre *l'Observatoire de branches*, sachant que nous avons ciblé les plus bas niveaux de salaire et les cœurs de métier. Cette augmentation de 8% est d'ailleurs exactement celle que nous avons préalablement estimée !

Par ailleurs, nous veillons à faire coïncider avec notre branche la « *recherche de sens* » des salariés. Une branche, je le rappelle, qui se conjugue sur un champ non lucratif, avec, à ses côtés, des acteurs bénévoles engagés dans les Gouvernances et différents partenaires, à l'instar de l'UDES. Il faut dire que nous ne manquons pas d'atouts, en particulier en matière de politique de formation pour laquelle nous disposons d'un taux conventionnel substantiel.

En outre, nous avons engagé quelqu'un pour prendre en charge spécifiquement la communication, pas tant pour faire connaître Elisfa, mais

plutôt, à travers notre plaidoyer, les structures de la branche, nos employeurs et leurs actions sur l'ensemble des territoires. Nous avons donc décidé de mettre en place une large campagne pour faire découvrir nos métiers et nos structures. Nous devons également valoriser la Convention collective. En place depuis 1983, elle a porté toute une série de dispositifs qui visent le progrès social.

In fine, si nous ne bénéficions pas de financements extraordinaires, nous parvenons, malgré tout, à offrir une Convention collective attractive pour les salariés qui souhaitent s'engager auprès de nos employeurs.

### **Les Espaces de Vie Sociale (EVS) sont réaffirmés comme essentiels dans la branche...**

Les EVS ont d'ores et déjà une reconnaissance institutionnelle, puisqu'ils ont un agrément de la CAF de leur territoire qui leur permet de bâtir une solide relation avec leur commune. Toutefois, à la différence d'un Centre social qui dispose d'une vraie équipe, au minimum, de six ou sept personnes, un EVS ne dispose que de peu de salariés, voire d'un seul. À charge pour nous de les aider et de leur faire comprendre l'intérêt qu'ils peuvent avoir de se faire accompagner par un syndicat. Toutefois, l'enjeu consiste à leur faire entendre qu'ils ne sont pas seuls et qu'il existe d'autres employeurs comme eux sur le territoire, car quand on devient employeur d'un EVS, il faut être accompagné !

Notre démarche consiste simplement à leur dire : « *Ne restez pas seul dans votre coin. Prenez contact avec nous, même sans adhérer dans un premier temps, mais sachez surtout qu'autour de vous, des relais existent pour vous accompagner. Vous avez la possibilité d'appliquer une Convention collective, celle d'Alisfa. Renseignez-vous ! Nos chargés de mission en région peuvent vous offrir un premier niveau d'information, y compris aux non-adhérents, afin que vous puissiez exercer votre fonction d'employeur dans les meilleures conditions, car chacun sait que l'on peut très facilement se retrouver embarqué dans de lourdes difficultés d'ordre juridique, même avec seulement un ou deux salariés !* ». C'est la raison pour laquelle depuis dix mois, nous avons mis en place des réunions régionales.

Les Administrateurs d'Elisfa et les chargés de mission se déplacent avec des juristes pour rencontrer les employeurs locaux par région. Nous nous engageons dans un véritable Tour de France, qui englobe également l'Outre-mer ! Nous étions en Guyane l'an passé et nous avons prévu cette année de nous rendre à La Réunion, à Mayotte et aux Antilles en 2026. Ces rencontres au cours desquelles les employeurs nous font part de leurs difficultés sont absolument passionnantes. On peut non seulement les aider, mais aussi faciliter les échanges entre groupes d'un même territoire, mais aussi leurs projets et leurs réussites !

### **Comme se traduit ce Tour de France concrètement ?**

Nous avons deux rencontres par mois, ce qui permet d'embrasser tout le territoire sur une année. Au départ, nous étions centrés sur les grandes villes

et nous attaquons maintenant les villes moyennes. Il est amusant de constater que lorsque nous étions dans le Nord, par exemple, la Picardie nous a réclamés ! Nous nous sommes rendus en suivant dans leur région. Preuve qu'aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de devancer les choses, car nous sommes très demandés !

### **Qu'en est-il des ADSL, ces associations de développement social local ?**

Elles sont assez nombreuses et c'est l'une des priorités du syndicat que d'accroître notre présence dans ce secteur en particulier, qui est tout à la fois dispersé et très divers.

### **Dans ce contexte de recomposition des politiques sociales, quel message souhaiteriez-vous porter auprès des Parlementaires et des Décideurs publics ?**

J'aimerais leur demander de nous soutenir parce que nous les aidons en étant sur le terrain. Nous sommes là où eux, a contrario, ne peuvent pas forcément répondre présent au jour le jour. Nous sommes là pour faciliter la vie sociale, défendre l'égalité et favoriser l'inclusion.

Je leur dirai aussi qu'il faut nous épauler parce que par notre action, nous créons du lien social et familial et ce, dans tous les territoires !

### **Mais avez-vous le sentiment aujourd'hui d'être suffisamment entendus par les Pouvoirs publics ?**

Oui, je pense que nous sommes entendus. Toutefois, mettent-ils en place en suivant des actions suffisantes pour nous aider ? Pas toujours...

### **À quels actions pensez-vous en particulier ?**

Je pense notamment à la question de la simplification administrative. À titre d'exemple, nous avons mené une enquête sur la charge de travail au sein de nos structures et il ressort indéniablement que la charge administrative est beaucoup trop forte ! La situation en la matière, usante, en devient parfois ubuesque tant il est réclamé de paperasserie. Les lourdeurs administratives, extrêmement chronophages, obèrent notre action sur le terrain. Or, la simplification administrative ne nécessiterait pas forcément de moyens financiers conséquents.

Mais au-delà, comme vous pouvez l'imaginer, nous sommes aussi, à l'instar de tous les secteurs en France, extrêmement impactés par la volatilité de la situation politique. En d'autres termes, si nos échanges avec les Cabinets ministériels sont de très grandes qualités, le problème auquel nous sommes confrontés est que les Ministères changent.

Cela signifie que les équipes changent elles aussi et qu'il y a donc lieu de toujours tout recommencer ! Sans oublier l'instabilité budgétaire qui n'est simple pour personne et encore moins pour les collectivités. Même si ces dernières sont désireuses de nous soutenir, elles sont elles-mêmes inquiètes

de l'avenir, ne sachant pas très bien de quelles dotations elles pourront bénéficier.

Cette année par exemple, les dotations sont arrivées plus tard, ce qui n'a pas manqué de poser des difficultés et cela a, de fait, un impact majeur sur nos propres structures. Certaines ont en effet été contraintes de fermer, d'autres, de réduire leurs activités et projets ou d'autres encore ont du annuler des recrutements. Si notre action est un investissement à moyen et long termes sur un territoire, le climat politique, est loin de faciliter les choses !

Cela dit, nous aimerions nous rapprocher davantage des Parlementaires, normaliser nos relations afin de travailler main dans la main avec eux et certains Groupes d'Etudes par exemple. Nous sommes en train de rédiger un plaidoyer, d'en valider les différents éléments de langage pour faire entendre notre voix auprès des élus.

**Vous êtes membre de «The Federation of European Social Employers »... De quelle manière la dimension européenne influence-t-elle vos actions au niveau national ? Et partagez-vous des enjeux communs avec vos homologues européens ?**

Oui, mais pas suffisamment. Si nous participons à différentes rencontres à l'échelle européenne, notre approche reste encore timide. Nous devons indéniablement mettre en place davantage d'actions communes et transposer par exemple d'un pays à l'autre les expériences qui ont fait leur preuve.

**Un échange de bonnes pratiques en somme...**

Exactement ! Nous inscrivons désormais systématiquement dans nos ordres du jour de réunion un point consacré à nos actions européennes et à la transposition. Nous ne pouvons que faire mieux, car il y a beaucoup à apprendre de nos partenaires européens. En tant que nouvelle Présidente, je souhaite créer une véritable effervescence autour d'une approche commune. L'embauche de la personne que nous avons évoquée, illustre parfaitement notre volonté de progresser en ce domaine.

**Quelle priorité selon vous, permettra de garantir la pérennité de la branche Alisfa d'ici 2030 ?**

La branche Alisfa est un véritable pilier du tissu social français. Derrière notre syndicat, il y a des professionnels investis, des familles accompagnées, des territoires qui vivent et dans cet esprit, le dialogue avec les Pouvoirs publics est un élément absolument fondamental qui va permettre à cette branche, si tant est que ce dialogue soit mené de front, de lui donner les moyens de ses ambitions.